

Déclaration commune UNSA, FSU, SGEN, SNALC, FCPE,

Mme la Préfète, Mme la Dasein, M. le Président du Conseil Départemental,

nous attirons votre attention, préalablement à ce CDEN, sur la manière dont celui-ci a été décommandé la veille dans l'après-midi et positionné sur la date de repli initialement annoncée, alors qu'il s'agissait bien d'un report du CDEN et non d'une non-tenue : il n'y avait donc plus de date de repli possible.

En outre, concernant tout particulièrement les représentants ayant besoin d'une convocation validant leur non-présence sur leur lieu de travail au moment de la tenue de la réunion, censée aussi d'ailleurs valider leur non-présence durant les temps éventuels de trajet et de préparation de la réunion, l'habitude de ne pas envoyer de convocations formelles mais de considérer que les mails informant des dates et heures valent convocation de la réunion tend à devenir systématique. Et il serait souhaitable de disposer des documents avant les réunions.

Nous aurions souhaité un report annoncé plus tôt, avec une nouvelle convocation assortie d'une date de repli. Nous vous demandons de bien comprendre que ceci n'est pas seulement du formalisme de notre part. Les formes sont en effet importantes, elles ont pour raison d'être de garantir le bon fonctionnement des instances. Or, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale est pour nous une instance importante, la seule réunissant à la fois des représentants des personnels, des parents, des partenaires de l'école publique, des personnalités extérieures, des élus, sous l'égide de la Préfecture, de l'Éducation nationale et du Conseil Départemental. Son bon déroulement, sa régularité, sont des pratiques auxquelles nous sommes attachés comme nous avons déjà eu ces dernières années l'occasion de le rappeler. Tout ce qui pourrait être interprété comme un désintérêt envers cette instance nous paraît donc devoir être évité dans toute la mesure du possible.



En préalable à ce CDEN, la FSU Allier tient à mettre en avant le caractère urgent de la situation présente tel qu'il est apparu, nationalement, depuis la rentrée de début septembre.

La rentrée elle-même a mis en avant le problème du recrutement et de l'affectation en nombre nécessaire aux besoins non seulement des professeurs du premier et du second degré, mais de l'ensemble des métiers de l'enseignement public : AESH, AED, Psy-EN, personnels de santé et sociaux, personnels administratifs, personnels de direction. Cette situation sert à justifier le recours croissant aux contractuels, passant dans les écoles de l'Allier de 31 à 41 à la rentrée. Nous ignorons le nombre de contractuels auxquels il est recouru dans le second degré et ce n'est pas faute d'avoir posé la question.

Les développements de la situation sociale depuis la rentrée ont bien entendu mis en avant, pour tous les secteurs fonction publique et services publics compris, la question des salaires, face à l'inflation touchant les prix des produits alimentaires, de l'énergie et des carburants. La grève des personnels ouvriers des raffineries pose cette question. Le refus de Total et d'Exxon de satisfaire leur revendication n'est pas justifié économiquement : il est politique, il vise à empêcher que les vannes salariales s'ouvrent dans tous les secteurs. C'est pourtant le mieux qui pourrait arriver. Mais, certes, ceci contredirait deux des projets centraux impulsés par le président : celui qui vise à porter l'âge du droit à la retraite à 65 ans et la réforme des Lycées professionnels. En effet, dans les deux cas, serait créé un gisement de main-d'oeuvre -seniors et juniors !- à bas salaires ou sans salaires, exerçant ainsi une pression à la baisse sur la valeur de la force de travail. Les professeurs de lycées professionnels étaient en grève hier, en même temps que se tenait la journée de grève interprofessionnelle pour les salaires, afin d'affirmer que la jeunesse a besoin d'un enseignement professionnel et agricole public, cadré nationalement, et administré par l'Etat et pas par le patronat.

Troisième question urgente découlant des deux précédentes : celle de la démocratie, plus particulièrement de la démocratie sociale au moment où deux mots terribles descendent de haut en bas. Ces deux mots sont : réquisitions et 49-3. Pour la FSU, c'est au contraire par la négociation dans les branches, le bon fonctionnement de toutes les instances de concertation, et le retour au paritarisme dans la Fonction publique, avec l'abrogation de la loi d'août 2019 dit de transformation de la fonction publique, qu'il faut aujourd'hui gouverner.

Si l'on nous dit que la guerre aux portes de l'Europe et l'urgence climatique demandent unité et sobriété, alors nous disons que cette situation demande que soient affirmées les valeurs de la démocratie et de la civilisation des services publics, de la sécurité sociale et du droit du travail, et donc que les salaires ne souffrent pas plus que les profits, dividendes et rentes, et que les services publics et la fonction publique reviennent au centre d'une action publique procédant par la reconnaissance de la diversité des acteurs et des intérêts et par la négociation.